CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E12845** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 11/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Raison sociale : MEUNIER GROUP

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/02/2023

Capital : 1 530 000

22 RUE ROBERT DOISNEAU
ZE MA CAMPAGNE
16000 ANGOULEME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 2000B00322

Siret : 340 129 188 00041

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7115869

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 544600

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 544600

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 05 45 64 20 20 **Fax :**

Portable : 07 82 61 97 13

Responsabilité légale :
MEUNIER PREMIUM GROUP (832 901 573) / MEUNIER ANTHONY PRÉSIDENT / MEUNIER JORDANE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : https://www.meunier-group.com

E-mail : f.sgro@meuniergroup.fr

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 13 030 886 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1411	Echafaudages (Technicité courante)	12	06/07/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/06/2026 13:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.